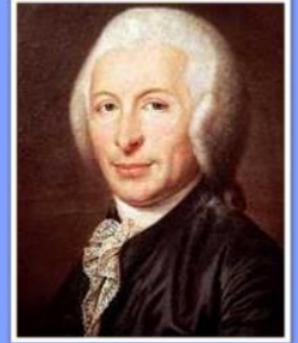
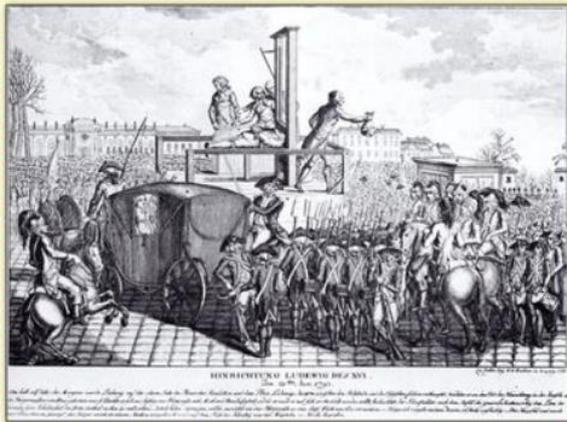


La guillotine tient ce nom de celui qui l'a fait adopter en France pendant la Révolution : **Joseph Ignace Guillotin**. Ce médecin s'inspira de machines qui existaient déjà depuis longtemps dans d'autres pays comme l'Italie. C'est Antoine Louis, un chirurgien qui mit au point l'appareil. À l'époque de la Révolution, les gens étaient exécutés de façon "barbare" (surtout les pauvres). Ils étaient décapités, brûlés, écartelés ... et mouraient dans d'horribles souffrances (encore pire quand le bourreau parfois maladroit était d'obligé de s'y prendre à 2 ou 3 fois pour achever son travail). Le but de Guillotin était que tous les condamnés meurent de la même façon et surtout qu'ils ne souffrent pas.



À savoir aussi :

- Quelques proches ou amis de Guillotin moururent guillotines, en pleine Terreur, ce qui laissera longtemps penser que lui-même, à la même époque, fut victime de sa propre machine : **c'est faux** .
- Guillotin manifesta le regret jusqu'à sa mort en 1814 que le nom donné à cette machine fut guillotine.
- Guillotin et Louis ont voulu rendre la mort plus douce, sans penser que dans le même temps ils la rendraient plus ... facile.
- La dernière exécution remonte en France au 10 septembre 1977. Le 9 octobre 1981, le gouvernement français abolit enfin la peine de mort. La guillotine devient un objet de musée.



Exécution du roi sur la place de la Révolution (aujourd'hui Place de la Concorde)



Place de la Concorde

Division des révolutionnaires

- Deux courants s'opposent parmi les révolutionnaires.

→ les modérés (moins violents) comme La Fayette souhaitent que le roi conserve son pouvoir et le partage avec l'Assemblée nationale.

→ les radicaux (plus violents) tels que Robespierre et Marat veulent poursuivre la Révolution et l'étendre au monde entier. Depuis la fuite du roi ils le considèrent comme inutile et veulent instaurer une République.

- L'Assemblée suspend les pouvoirs du roi = les révolutionnaires radicaux ont gagné.



ROBESPIERRE



MARAT

Proclamation de la première République

- 22 septembre 1792 : première République proclamée par la nouvelle Assemblée, la Convention.

- situation militaire de la France inquiétante: guerres extérieures + troubles à l'intérieur du pays.

- fin 1792 : des mouvements contre-révolutionnaires (contre les idées de la Révolution) et royalistes (pour le roi) se forment en Vendée et dans l'Ouest du pays.

- Pour protéger la République, les députés de la Convention, qui sont des révolutionnaires radicaux, prennent des mesures d'urgence brutales : **tous ceux qui sont soupçonnés d'être des ennemis de la Révolution sont exécutés (= grandes violences) .**

La Patrie en danger

- 1792 : relations très tendues entre la France et les monarchies voisines, qui craignent que la Révolution arrive chez eux.

- Les nobles français qui ont émigré suite aux événements de 1789 (qui sont allés se réfugier dans d'autres pays) font pression sur les monarques (rois) étrangers pour qu'ils engagent la guerre contre la France et rétablissent Louis XVI sur le trône.

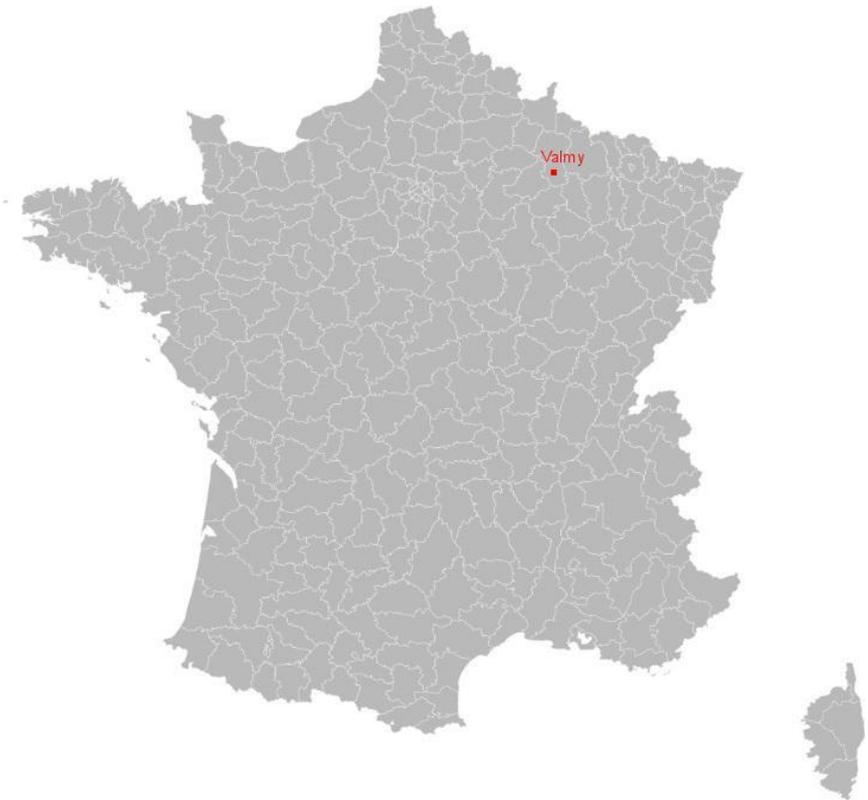
- La France déclare la guerre à l'Autriche en avril.

- En juillet, l'Assemblée proclame "la Patrie en danger" (défaites militaires côté français).

- Dans tout le pays, **des volontaires s'engagent pour défendre la Révolution.**

- septembre 1 792 : première grande victoire à Valmy.

La **bataille de Valmy** a eu lieu, en Champagne, le 20 septembre 1792. Elle a opposé la France à la Prusse et à l'Autriche. C'est la première victoire française depuis la déclaration de la guerre en avril 1792. Cette victoire arrête l'invasion de la France par les Austro-prussiens.



-POUR RESUMER : Depuis 1 792 , nombreux désordres en France

→ guerres à l'extérieur contre les pays voisins

→ guerre civile (entre Français) à l'intérieur du pays entre révolutionnaires et royalistes (qui veulent le retour du roi)

- 1 793 - 1 795 : régime de la Terreur

→ nombreuses violences, nombreuses exécutions

- 1 795 : gouvernement du Directoire

Relis ce document que nous avons déjà vu ensemble.

LA MARSEILLAISE

Création

Elle fut écrite par **Claude Joseph Rouget de Lisle**, capitaine du Génie alors en poste à Strasbourg dans la nuit du 25 au 26 avril 1792 à la suite de la **déclaration de guerre à l'Autriche**.

Le maire de Strasbourg, le baron de Dietrich, avait demandé à Rouget de Lisle d'écrire un chant de guerre.

Le nom était au départ **Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin**.



Rouget de Lisle chantant la Marseillaise pour la première fois à l'hôtel de ville de Strasbourg.

Du chant révolutionnaire à l'hymne national

Les voyageurs ont certainement fait connaître ce chant en se déplaçant de **Strasbourg à Montpellier et Marseille** !

Dans le midi de la France, en juin 1792, en pleine révolution française, les volontaires pour aller défendre la république à Paris entonnent ce chant pour la première fois.

Dans l'enthousiasme patriotique, le **chant** sera repris le lendemain par les journaux locaux, sera distribué aux **volontaires marseillais** qui l'entonneront tout au long de leur **marche vers Paris** en juillet 1792.

La Marseillaise n' a donc pas été écrite à Marseille mais à Strasbourg !

La Marseillaise est l'**hymne national** de la République française. Elle fut déclarée chant national le **14 juillet 1795**.